

Réseau Wallon de Lutte contre la Pauvreté 12, rue Marie-Henriette 5000 Namur bureau@rwlp.be

www.rwlp.be - Facebook

Gsm Bureau 0473/29 85 74 - Tél: 081/31 21 17

Témoignage Yves

Nous, les témoins du véhicule militants et le RWLP, nous revendiquons haut et fort le droit à l'aisance.

- Le droit à l'aisance, c'est disposer d'une somme d'argent chaque mois qui permet de payer les factures d'eau et d'électricité, le loyer sans difficultés ; de pouvoir aller acheter la nourriture pour les repas en toute autonomie sans aller aux colis alimentaires ; de payer les frais de téléphone, les frais de l'école à temps, etc. Et quand on a tout payé, il reste une petite part pour les loisirs et la détente : aller au cinéma, aller manger un petit repas au restaurant, aller chez le coiffeur, offrir un cadeau aux enfants à leur anniversaire, fêter Noël à Noël en famille et pas quand on est remboursé des contributions ...
- Le droit à l'aisance, c'est de pouvoir se soigner quand il le faut et comme il le faut. Et que toute la famille puisse le faire, que les mamans, et les papas ne doivent plus sacrifier leur santé pour arriver à payer celle de leurs enfants.
- Le droit à l'aisance, c'est d'avoir un logement salubre, qui coute peu en énergie dont le loyer ne mange pas la moitié du revenu du mois.
- C'est le droit d'aller vers un emploi librement choisi
- C'est éviter l'angoisse et la peur au ventre de ne pas arriver au bout du mois
- C'est de la latitude financière... Plus que le strictement nécessaire à la survie... Mais le nécessaire à la vie.
- Le droit à l'aisance, c'est garder sa créativité non pas pour remplir le frigo mais pour se réaliser dans la vie.
- C'est d'avoir des nuits paisibles sans cauchemars.
- Le droit à l'aisance, c'est de se sentir considéré, de se sentir nécessaire, de se sentir respecté comme un humain.
- C'est le droit d'avoir une vie privée qui ne soit pas sans cesse déshabillée, sans cesse à justifier, sans cesse contrôlée.
- C'est de pouvoir s'investir dans la collectivité parce qu'on est désencombré de la pauvreté.
- Le droit à l'aisance c'est aussi la sécurité sociale forte que nous défendrons bec et ongles avec le RWLP.

Réseau Wallon de Lutte contre la Pauvreté N° de compte : IBAN : BE39 1325 5248 0719 BIC : BNAGBEBB

N° BCE: 0480.013.804 - R.P.M. Namur



